

Programme thermal de recherche clinique et scientifique

APPEL A PROJETS 2012

Créée fin 2004 à l'initiative des organisations représentant le thermalisme au niveau national, notre association s'est fixée pour objectif de promouvoir la recherche clinique et scientifique en médecine thermale. Pour supporter cette évaluation par des méthodes scientifique reconnues, l'AFRETH dispose du soutien financier des collectivités territoriales et des exploitants thermaux avec

un budget annuel de 1 million d'euros

A la suite des 6 consultations lancées de 2005 à 2010, 33 projets de recherche ont été retenus et sont financés par l'AFRETH (liste sur www.afreth.org).

Au titre de son programme 2012, l'AFRETH lance :

Son septième appel à projets, sur les axes de recherche suivants :

- 1. essais cliniques et/ou études médico-économiques**, bien conduites, visant à évaluer le service médical rendu dans les différentes orientations thérapeutiques du thermalisme
- 2. études de faisabilité (ou de validation)** de formats nouveaux de cure ou de nouveaux champs de compétence. Dans ce cadre les soins thermaux conventionnels seront complétés par une démarche d'éducation thérapeutique, d'activité physique adaptée, de diététique,... (se rapporter au «livre blanc» téléchargeable sur le site de l'AFRETH).

Date limite d'envoi des Dossiers :

15 octobre 2011 (avant-projet)

31 décembre 2011 (dossier complet)

Dossier complet de l'appel à projets téléchargeable sur le site :

www.afreth.org

Tous renseignements et versions imprimées disponibles au siège de l'association :

AFRETH

Association Française pour la Recherche Thermale

Tél. : 01 53 91 05 77
Fax. : 01 43 21 01 80

1, rue Cels
75014 – PARIS

afreth@wanadoo.fr